



## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-huit, le 21 mars à 18 heures et 30 minutes, les délégués des EPCI formant le Syndicat Mixte DECOSET se sont réunis en Assemblée Générale à la salle des fêtes de L'Union, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ.

**Étaient présents :** MMES ARMENGAUD, BUJEGA, COUTTENIER, EDARD, EMERY, FLORENT, GENNARO, GIBERT, MIRTAIN, MOURGUE, NOUVEL, PETIT, URSULE ; MM. PÉRÉ, ALEGRE, ATSARIAS, AUSSEL, BACOU, BARBREAU, BERTORELLO, BOUCHE, BOUREAU, CAMALBIDE, CANDELA, CASSIGNOL, CATALA, CHARRIE, COMAS, DEL COL, DESSAUX, ESCANDE, FAVA, FLORES, FONTES, FURY, GALLAIS, GALONIER, GERSON, GRIMAUD, LAMARQUE, LAURIER, LENORMAND, MANGOGNA, MEDINA, MONTAGNER, OUSTRI, PAGNUCCO, PUYO, RAVOIRE, REULAND, ROUSSEL, SANCHEZ, SAVIGNY, SELLE, SERNIQUET, SIMON, SINTES, TOMASI, TRAUTMANN, VALIÈRE, VERMERSCH, VIALAS,

**Étaient excusés :** MMES DIAZ, HAAS, MARTI, MOUISSET, PONTCANAL, TERKI, ZUCHETTO ; MM. ALVINERIE, ARDERIU, ARMENIER, ARSEGUEL, AUJOUAT, BASELGA, BAUDOU, BOLZAN, BROU, CHEVALLIER, CLEMENCON, COMBE, DETRÉ, FARENC, FONTA, FORGUES, GALINIER, GUYOT, LAHIANI, LAMOUREUX, LOZANO, MALET, MANERO, MARIN, MARTIN, MIQUEL, OF, PAPILLAULT, PETRO, PIQUEPE, SARRAU, SCHANEN, SUSIGAN, VAILLANT, ZONABEND,

**Excusés ayant donné pouvoir :** MME CHAPUIS-BOISSE (POUVOIR À M. FLORES), MMES TOUTUT-PICARD (POUVOIR À M. ATSARIAS), M. PEZZOT (POUVOIR À M. BOUCHE), M. RAYSSEGUIER (POUVOIR À M. PÉRÉ)

**Secrétaire de séance :** M. ROBERT MÉDINA

**Date de la convocation :** Jeudi 15 mars 2018

### **D 2018 – 07 – COMMANDE PUBLIQUE – Convention de mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure avec l'UGAP**

Afin d'accompagner les personnes publiques confrontées à la fin des Tarifs Réglementés de Vente (loi du 7 décembre 2010), l'UGAP a mis en œuvre un dispositif d'achat groupé d'électricité.

La centrale d'achat va lancer une consultation en vue de la conclusion d'un accord cadre multi attributaires, et procédera ensuite à une remise en concurrence des titulaires de l'accord cadre en vue de conclure des marchés subséquents.

De cette mise en concurrence découlera un marché subséquent par bénéficiaire.

#### **Objet de la convention**

Mise à disposition d'un marché public par bénéficiaire (ici Decoset), ayant pour objet la fourniture et l'acheminement d'électricité et services associés.

Les prestations de fourniture en électricité débuteront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **Durée de la convention**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021.

#### **Modalités pratiques**

L'UGAP s'occupe de toute la procédure : notamment : rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DEC), recensement des besoins, traitement des données, attribution des accords-cadres, mise en concurrence des marchés subséquents. Le Syndicat n'aura donc plus qu'à notifier le marché au titulaire.

La bascule entre l'actuel fournisseur du Syndicat et le nouveau auprès du Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) génèrera la résiliation des contrats actuels de Decoset.

Au terme du marché, un nouvel Appel d'offres sera lancé par l'UGAP, assurant

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20180321-D2018-07-DE  
Date de réception en préfecture : 27/03/2018  
Date de réception préfecture : 27/03/2018

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le projet de convention avec l'UGAP relatif à la fourniture d'électricité et services associés
- ✓ **DONNE POUVOIR** au Président ou son délégué de signer cette convention, le marché subséquent, leurs éventuels avenants, et toutes les pièces et actes relatifs à cette affaire.
- ✓ **S'ENGAGE** à inscrire au Budget les crédits nécessaires

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

POUR COPIE CONFORME

LE PRÉSIDENT,



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'S.M. DECOSSET' in the center, with 'Collectes - Electives - Traitement - Assurances' written around the perimeter.

Délégués

En exercice :	92
Votants :	62
Pouvoirs :	4
Pour :	66
Contre :	0
Abstentions :	0